

Vincent Roselli FRI (fellow en immobilier)



Maison unifamiliale, copropriété ou plex?

L'achat d'une propriété est sans aucun doute l'un des plus importants que vous ferez au cours de votre vie. C'est pourquoi il importe de bien choisir le type de propriété qui vous convient et de faire un choix éclairé.

La maison unifamiliale est de loin la propriété la plus populaire. Les avantages sont multiples : vous pouvez l'aménager comme bon vous semble et vous bénéficiez d'un maximum d'intimité puisque personne d'autre n'habite l'immeuble. Toutefois, l'entretien extérieur demande temps et argent.

La copropriété, qui gagne en popularité, convient bien à ceux qui ont peu de temps à consacrer à l'entretien d'un terrain. Il faut cependant choisir un immeuble dont les propriétaires ont un profil semblable au vôtre, car vous devrez vous entendre avec eux sur plusieurs aspects importants, tels que les travaux de rénovation et l'entretien de l'immeuble. Pensez aussi aux frais d'entretien, que vous devrez assumer comme tous les autres propriétaires de l'immeuble.

Le « plex » est une propriété à revenus de deux, trois, quatre ou cinq logements (duplex, triplex, quadruplex, quintuplex). Ses avantages financiers sont indéniables : la perception du loyer vous aide à payer l'hypothèque, et une partie des frais d'intérêt est déductible d'impôt, car une portion de l'emprunt hypothécaire vous a permis d'acquérir un revenu de placement. Vous pouvez également déduire de vos impôts les sommes investies dans l'entretien des logements de vos locataires. Le plex n'offre toutefois pas la même intimité qu'une maison unifamiliale.

Votre agent immobilier a l'expertise pour vous aider à faire le meilleur choix.

(Source site OACIQ)